

FORMULAIRE ENGAGEMENT SENIORS REGION - SAISON 2025-2026

PNM – PNF – RM2 – RF2 – RM3

Le formulaire d'engagement devra être déposé au plus tard :

➤ adressé par courrier au plus tard le 21 juin 2025 au siège de la Ligue Régionale Normandie de Basketball (cachet de la poste faisant foi)

ou

➤ par mail à crc@normandiebasketball.fr : l'ensemble des pièces (uniquement scannées et bien lisibles)

ou

➤ le jour de l'Assemblée Générale de la Ligue le samedi 21 juin 2025

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : 21 juin 2025 dernier délai

Nom du Groupement Sportif		N° Informatique	NOR00 _ _ _ _ _
---------------------------	--	-----------------	-----------------

Adresse e-mail du club :

Si votre engagement concerne une Inter-Equipe (et uniquement dans ce cas-là) merci de bien vouloir indiquer :

Nom de la CTC :

Nom du club porteur de l'Inter-Equipe :

Nom - Prénom - Président(e) du Club :

Mobile :

Nom - Prénom - Correspondant(e) du Club :

Mobile :

Gymnase(s) utilisé (s) pour les rencontres :

1 – Nom du Gymnase principal (préciser ville + CP) :

2 – Nom du Gymnase secondaire (préciser ville + CP) :

DEMANDE DE COUPLAGE

☐ OUI

☐ NON

☐ Indifférent

Indiquez quelles équipes vous souhaitez coupler ou inverser (uniquement entre des équipes de région) :

Nous ferons, dans la mesure du possible, le nécessaire pour répondre à vos attentes.

DIPLÔMES REQUIS

	Catégorie	Diplôme requis et obligatoire	En cours de formation	Equivalence
SENIORS	PNM/PNF	CQP complet ou DETB complet	NON	
	RM2/RF2	Brevet Fédéral Adultes + CS1 + CS4	OUI	CQP2 ou Entraîneur Régional (ER)
	RM3	Brevet Fédéral Adultes	OUI	Pas d'équivalence

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRAÎNEUR

Revalidation obligatoire :

Pour l'ensemble des championnats (NM3, NF3, NF2, PNF, PNM, RF2, RM2, RM3, U21) organisés par la Ligue Régionale de Normandie, des crédits de revalidation seront à valider durant la saison sportive 2025-2026.

En cas de non-respect, des pénalités financières seront appliquées en fin de saison.

Les revalidations doivent être effectives avant le **30 mars 2026**.

A cocher	Catégorie	Entraîneur Niveau minimum	NOM	Prénom	Diplôme
☐	PRE-NATIONALE MASCULINE (PNM)	CQP complet ou DETB complet			
		Entraîneur Adjoint (1)			
☐	PRE-NATIONALE FEMININE (PNF)	CQP complet ou DETB complet			
		Entraîneur Adjoint (1)			
☐	REGIONALE 2 MASCULINE (RM2)	Brevet Fédéral Adultes CS1 + CS4			
☐	REGIONALE FEMININE (RF2)	Brevet Fédéral Adultes CS1 + CS4			
☐	REGIONALE 3 MASCULINE (RM3)	Brevet Fédéral Adultes			

(1) Rappel pour être inscrit comme Entraîneur-Adjoint = diplôme requis pour coacher dans la division

Pour tout changement d'entraîneur sur une rencontre, Merci de bien vouloir le signaler sur l'adresse mail : statut_entraineur@normandiebasketball.fr

DROITS D'ENGAGEMENT :

465 € PNM/PNF – 420 € RM2/RF2 – 420 € RM3

A cocher	Catégorie	Nom du Gymnase ou Salle (préciser Ville + CP) (où joue principalement l'équipe à domicile)	Montant engagement
☐	PRE-NATIONALE MASCULINE (PNM)		Base 325 € + Recyc. Ent 60 € + Arbitres 80 € 465 €
☐	REGIONALE MASCULINE 2 (RM2)		Base 280 € + Recyc. Ent 60 € + Arbitres 80 € 420 €
☐	REGIONALE MASCULINE 3 (RM3)		Base 280 € + Recyc. Ent 60 € + Arbitres 80 € 420 €
☐	PRE-NATIONALE FEMININE (PNF)		Base 325 € + Recyc. Ent 60 € + Arbitres 80 € 465 €
☐	REGIONALE FEMININE 2 (RF2)		Base 280 € + Recyc. Ent 60 € + Arbitres 80 € 420 €

Montant total des engagements :

Une facture de vos engagements vous sera adressée. Si vous effectuez un virement, Merci de préciser le numéro informatique du club/ le nom du club / ainsi que le (s) équipe (s) concernées(és).

CAISSE DE PEREQUATION :

Comme la saison dernière, le 1^{er} prélèvement sera effectué fin septembre et le dernier en avril.

Afin d'établir les mandats de prélèvements qui vous seront adressés, un RIB du club devra être joint au présent formulaire si modification de vos coordonnées bancaires.

Je soussigné(e) Nom et Prénom du Président(e) du Groupement Sportif :

déclare sur l'honneur m'engager à respecter l'ensemble des règles sportives, financières et administratives de la Ligue de Normandie de Basketball.

Date :

Signature Président(e) et Cachet du groupement sportif.

Attention : Aucune équipe ne sera prise en compte sans être à jour avec la Trésorerie de la Ligue et du Comité passée la date du 21 juin 2025.